

Le 22 février 2017

**Par SDÉ, courriel et messagerie**

Monsieur Pierre Méthé  
Directeur des Affaires institutionnelles  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demandes d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle de mouvements d'énergie dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec visant l'adoption des normes de fiabilité. (le « Coordonnateur »)  
Dossiers de la Régie: R-3944-2015, R-3949-2015 et R-3957-2015  
Notre dossier : R051436 JOT**

---

Monsieur,

En suivi de la décision D-2017-012, le Coordonnateur dépose auprès de la Régie de l'énergie certaines normes de fiabilité ainsi que le Glossaire des termes et acronymes relatifs aux normes de fiabilité, en versions française et anglaise ainsi qu'une liste des pièces à jour concernant le dossier mentionné en objet.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations.

*(s) Jean-Olivier Tremblay*  
**JEAN-OLIVIER TREMBLAY**, avocat

JOT /sg

p. j.

c. c. Intervenants (par courriel seulement)